

Direction des Affaires Culturelles

**2017 DAC 236** Subvention (5.500 euros) à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés (6e)

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de la Ville en faveur des arts visuels et de la jeune création, je vous propose d'attribuer une subvention à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés.

L'association Photo Saint-Germain-Des-Prés organisera la 6ème édition du festival Photo Saint Germain du 3 au 19 novembre 2017, sous la forme d'un parcours dans une sélection de musées, centres culturels, galeries et librairies de la rive gauche. Proposant une quarantaine d'expositions, le festival offre un panorama de la création photographique historique et contemporaine, tout en participant à la dynamique culturelle du quartier. La sélection des expositions est assurée par un comité renouvelé chaque année et composé de responsables de collections, commissaires, critiques et artistes.

D'autre part, le festival organise des rencontres pour les professionnels de l'art contemporain, et s'attache à travailler avec des publics non-initiés en proposant des visites guidées, notamment à un public scolaire issu d'établissements relevant de l'éducation prioritaire. Parallèlement, l'association a noué des partenariats avec des écoles comme l'atelier de Sèvres, Sciences-Po et les Beaux-Arts de Paris.

Afin de permettre à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés de réaliser sa programmation et l'ensemble de ses activités en 2017, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer une subvention de 5.500 euros à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris